

# **PALMARES DU FESTIVAL PSY DE LORQUIN**

## **40(+1) édition du festival 17 / 18 mai 2022**

### **CLE D'OR**

#### **ALCOOL AU FEMININ**

*Réalisation : Marie-Christine Gambart*

*Production : Program33 Normal*

Aujourd'hui, elles seraient entre 500 000 et 1,5 millions de françaises à avoir une "consommation problématique d'alcool". Un chiffre en constante augmentation, à mesure que se répandent les afterworks, les apéros Skype et autres nouveaux modes de consommation comme le "binge drinking".

Pourquoi de plus en plus de femmes de tous âges et milieux sociaux tombent-elles dans cette dépendance ? Plus difficile à détecter et à prendre en charge que chez les hommes, l'alcoolisme au féminin demeure nettement plus stigmatisé que celui des hommes. Pour lever ce tabou, le film s'invite discrètement dans le cabinet de Fatma Bouvet de la Maisonneuve, première psychiatre addictologue à avoir ouvert une consultation d'alcoologie réservée aux femmes.

A travers de nombreuses séances, interventions, témoignages et groupe de parole, il tire la sonnette d'alarme d'un problème galopant de santé publique. Et s'interroge sur ce que ce nouveau fléau révèle de la place des femmes dans la société.

### **CLE D'ARGENT**

#### **CATHARSIS, DIRE L'INCESTE**

*Réalisation : Katia Clarens*

*Production : Baozi Production, Séverine Bardon*

En France, quatre millions de personnes ont été victimes d'inceste. Pour briser ce tabou sociétal, Christine Douzain, une psychiatre de La Réunion spécialisée dans le traitement des victimes d'inceste a créé un dispositif de sensibilisation inédit qui utilise une pièce de théâtre pour évoquer l'indicible.

Fin 2020, ce dispositif est déployé dans sept villes de la Réunion, auprès du grand public, de lycéens et en prison.

Rythmé par des extraits de la pièce de théâtre, « Catharsis, dire l'inceste » s'appuie sur le travail de Christine Douzain, les interactions avec les différents publics, et les interviews des principales protagonistes de ce dispositif pour montrer comment la parole peut être libérée.

### **MENTIONS DU JURY**

#### **L'ETREINTE**

*Réalisation : Ivan Le Goff*

*Production : Keren Production*

Depuis sa rupture d'anévrisme en 2008, Alexandre, le frère du réalisateur Ivan Le Goff, vit allongé dans un lit d'hôpital, sans que l'on ne puisse déterminer son état de conscience. Et les autres membres de la famille – le père, la mère et les trois autres frères – lui survivent comme des naufragés. Comment croire à un avenir pour lui ? Comment vivre dans le déni ou l'espoir ? Auraient-ils préférés qu'il ne survive pas à son AVC ? Emmurés, déchirés, s'éloignant les uns des autres, ils ont fini par ne plus se parler. En 2018 Ivan prend la caméra, fait face aux siens et rompt le silence.

## **NAITRE D'UNE AUTRE**

*Réalisation : Cathie Dambel*

*Production : Abacaris Films Normal*

Au nom du droit à l'enfant, la science a permis de développer la pratique de la gestation pour autrui. Est-elle une avancée ? Si oui, à quelles conditions ? Le film explore ces questions sous toutes ses facettes en s'installant une année durant au coeur d'un service qui la rend possible, à l'hôpital Saint-Pierre de Bruxelles, la Belgique tolérant la GPA à condition qu'elle ne soit pas commerciale. Depuis les questionnements de l'équipe - composée de gynécologues, psychologues, biologistes et infirmières - jusqu'à la rencontre et au suivi des protagonistes, s'élabore la possibilité d'une histoire dans laquelle une femme accepte de porter un enfant pour une autre.

## **MENTION SPECIALE DU PRESIDENT DU JURY**

### **FOLIE MEURTRIERE**

*Réalisation : Olivier Pighetti*

*Production : Piments Pourpres Productions*

Parfois, les hommes ou les femmes tuent, mais ils ne partent pas en prison. Ils sont considérés comme irresponsables parce qu'au moment du meurtre, ils se trouvaient dans un état de folie qui a aboli leur discernement. Ces dossiers sont aussi complexes que peut l'être l'âme humaine.

Comment évaluer le degré de responsabilité d'un malade mental ? Avait-il conscience de la gravité de son acte ? Punir ou soigner ? Les décisions sont lourdes de conséquences et ces affaires font l'objet de féroces batailles d'experts, de recours multiples et secouent l'opinion publique qui ne comprend pas que l'on puisse exonérer un tueur de son crime.

A travers trois affaires emblématiques où le sang a été versé, ce film montre les difficultés de la justice lorsqu'elle est confrontée à la démence.